

SYNTHESE / EXTENDED ABSTRACT
FRANÇAIS / ENGLISH

**RAPPORTAGE ET COMPTABILITE EXTRA-FINANCIERS :
QUELLE MATURITE DES METHODES
POUR QUELS USAGES POSSIBLES ?**

**METHODES ET OUTILS DE PRISE EN COMPTE DES EXTERNALITES
ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DANS LES MODELES D’AFFAIRES
SOUTENABLES – ÉTAT DE L’ART ET RETOURS D’EXPERIENCES**

**NON-FINANCIAL REPORTING AND COMPREHENSIVE ACCOUNTING:
CURRENT DEVELOPMENTS AND USES**

**METHODS AND TOOLS FOR THE INTEGRATION OF SOCIAL AND
ENVIRONMENTAL EXTERNALITIES IN SUSTAINABLE BUSINESS MODELS
STATE OF THE ART AND CASE STUDIES**

janvier 2022

Créée à l'initiative du Ministère en charge de l'Environnement, l'association RECORD est depuis 1989, le catalyseur d'une coopération entre industriels, institutionnels et chercheurs.

Acteur reconnu de la recherche appliquée dans le domaine des déchets, des sols pollués et de l'utilisation efficace des ressources, RECORD a comme objectif principal le financement et la réalisation d'études et de recherches dans une perspective d'économie circulaire.

Les membres de ce réseau (groupes industriels et institutionnels) définissent collégialement des programmes d'études et de recherche adaptés à leurs besoins. Ces programmes sont ensuite confiés à des laboratoires publics ou privés.

Avertissement :

Les rapports ont été établis au vu des données scientifiques et techniques et d'un cadre réglementaire et normatif en vigueur à la date de l'édition des documents.

Ces documents comprennent des propositions ou des recommandations qui n'engagent que leurs auteurs. Sauf mention contraire, ils n'ont pas vocation à représenter l'avis des membres de RECORD.

- ✓ Pour toute reprise d'informations contenues dans ce document, l'utilisateur aura l'obligation de citer le rapport sous la référence :
RECORD, Rapportage et comptabilité extra-financiers : quelle maturité des méthodes pour quels usages possibles ? Méthodes et outils de prise en compte des externalités environnementales et sociales dans les Modèles d'Affaires Soutenables – État de l'art et retours d'expériences, 2022, 146 p, n°20-0720/1A
- ✓ Ces travaux ont reçu le soutien de l'ADEME (Agence de la transition écologique)
www.ademe.fr

© RECORD, 2022

RESUME

L'entrée dans la transition écologique des entreprises suppose l'adoption d'une logique de Responsabilité Sociétale Élargie (RSE) intégrant les enjeux environnementaux et sociétaux actuels. Cette adoption est généralement marquée par la mise en place, en l'état actuel de la réglementation, d'une démarche de Rapportage Extra-Financier (REF), s'appuyant occasionnellement sur la mise en place d'une véritable Comptabilité Extra-Financière (CEF). L'accélération notable depuis une dizaine d'années du déploiement de ces outils justifie une étude de la réalité des transitions amorcées par les acteurs au travers de ces démarches.

Nous proposons tout d'abord un état de la littérature concernant les démarches de REF et de CEF, état basé sur des publications scientifiques, réglementaires et d'autres sources de la littérature grise. Nous croisons ensuite ces sources avec des données issues d'entretiens avec des experts et porteurs de méthodes de CEF pour évaluer les démarches de REF et de CEF selon une grille d'analyse construite pour tester notre hypothèse de travail. Nous concluons à partir de ces résultats sur les perspectives respectives du REF et de la CEF en terme d'évolutions à venir de ces deux outils.

S'il apparaît comme certain que ces outils vont prendre de l'ampleur pour accompagner les acteurs économiques dans leurs transitions, leurs capacités actuelles apparaissent limitées par les connaissances disponibles et le niveau de maturité des acteurs : des développements méthodologiques et logiciels sont encore nécessaires pour leur donner un rôle plein et entier.

MOTS CLES

Rapportage Extra-Financier, Comptabilité Extra-Financière, Développement Durable, Modèles d'affaires soutenables, Triple Bottom Line, Triple Depreciation Line

SUMMARY

Firm-level ecological transition is usually triggered by the adoption of Corporate Social Responsibility (CSR) principles. CSR is reflected, under the current regulatory regime, in non-financial reporting (NFR) and/or firm-level comprehensive accounting (CA). As more and more NFR and CA methods have been proposed and implemented in the past 10 years, a survey of current practices, successes and failures is warranted.

In this report, we first review the literature regarding NFR and CA, cross-referencing scientific publications, regulations and other methodological documents from firms and consultancies. We then interview stakeholders (companies, accountants, researchers) and assess NFR and CA methods based on two ad hoc scoring grids. We then conclude on the operational perspectives of NFR and CA, and on the likely evolutions of both methods in the coming years.

Although some methods seem promising and are currently being improved to best serve the reporting needs of firms, most currently fall short. Constraints on available ecological, social and economic data coupled with a lack of maturity in framing decisions within a comprehensive valuation framework severely limit the practical usefulness of existing methods for firms. Further methodological and software development are required for NFR and CA to become genuine instruments of ecological transition for economic stakeholders.

KEY WORDS

Extra-Financial Reporting, Extra-Financial Accounting, Sustainable Development, Sustainable Business Models, Triple Bottom Line, Triple Depreciation Line

Contexte

La période qui a suivi le premier sommet de la Terre de Rio en 1992 a vu l'élargissement de la notion de développement au développement durable, puis à la transition écologique. Le développement durable a traditionnellement été porté par des démarches proposant des objectifs larges associés à des grilles d'évaluation multicritères, principalement axées sur l'évaluation des moyens mis en œuvre par les associations, entreprises, États et collectivités.

L'accélération du changement climatique et la montée globale des enjeux planétaires appellent depuis le début des années 2000 à la mise en place d'un cadre plus contraignant, orienté vers des indicateurs de résultats. Alors que la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) était pensée comme un complément ou un substitut aux objets et instruments économiques classiques, l'action en faveur du développement durable s'oriente vers la réforme de l'existant, la transformation du cadre de gouvernance et d'évaluation des économies mondiales.

La comptabilité et le monde de la finance apparaissent rapidement comme deux leviers privilégiés de ce changement systémique. Si la réforme de la comptabilité apparaît résolument orientée vers la création de valeur financière avec notamment la mise en place de l'IFRS, *International Financial Reporting Standards*, en 2005, des acteurs ont porté dès les années 1990 l'idée d'une réforme de la comptabilité pour y intégrer pleinement les enjeux environnementaux et sociaux. Ils suivaient en cela les réflexions existantes aux Nations-Unies et à la Banque Mondiale sur la réforme dans le même sens de la comptabilité nationale.

La question du financement de la transition écologique suit une trajectoire similaire. De simple déclaration associée aux États Financiers, la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) apparaît aujourd'hui comme l'antichambre d'une extension de la notation financière des entreprises, faisant courir un risque de conversion en actifs bloqués (*stranded asset*) à des bilans jugés jusqu'alors sûrs. Les perspectives de développement du Rapportage Extra-Financier (REF) et de la Comptabilité Extra-Financière (CEF) apparaissent donc centrales pour réaliser le potentiel de transformation écologique des acteurs, ce qui suppose de mieux comprendre leur fonctionnement et les évolutions à attendre des dernières innovations, notamment en France.

Objectifs, hypothèse de travail et plan de l'étude

Suivant le Cahier des charges, l'étude 20-0720/1A vise à :

- Identifier le potentiel de transformation écologique et sociale réel du REF et de la CEF pour les entreprises : quelle réalité et opérationnalité associées à ces deux leviers ?
- Contribuer à l'évolution de la gouvernance des acteurs économiques,
- Articuler, sous le parapluie de la démarche RSE, le financier et l'extra-financier et déterminer leur poids relatif dans la prise de décision,
- Permettre une meilleure articulation entre entreprises, territoires, états et société.

Afin de permettre une pleine appropriation des sujets potentiellement complexes associés à ces questions, l'étude est structurée en 3 volets. Un **premier volet introductif** qui rappelle les fondements conceptuels des démarches de CEF et

Context

Following the first Earth Summit in Rio in 1992, the concept of development has been reframed into the perspective of sustainable development, then ecological transition. Sustainable development has traditionally been framed in terms of broad objectives, assessed using multicriteria evaluation grids. The main aim was to highlight and foster the means used by associations, companies, states and local governments to make development sustainable.

In the 21st century, the acceleration of climate change and the globalisation of planetary challenges call for a more binding set of rules, centred on the assessment of results, not means. At first, Corporate Social Responsibility (CSR) was developed as a complement or a substitute to existing economic instruments and objectives. More recently, action towards a sustainable development has focused on a more radical reform of existing practices, a systemic change of governance and evaluation of world economies.

In this context, accounting and finance emerged rapidly as two powerful instruments to trigger and maintain the needed systemic change. Accounting reform may seem at first centred on financial value creation, notably following the enforcement of the new International Financial Reporting Standards (IFRS) in 2005. Still, some stakeholders have been vying for an integration of environmental and social challenges in accounting since at least the early 90s. They could base their call to reform on the emerging work of the World Bank and the United-Nations on ways to improve national accounts to include new types of environmental and social wealth and income.

The means of financing the ecological transition have evolved in a similar fashion. The money spent on alleviating the consequences of corporate activity was first only indirectly disclosed through the indicators of means in non-financial reporting. The French DPEF (Déclaration de Performance Extra-Financière) can be considered as an example of a first step towards comprehensive financial audits of corporate spending for sustainable development. This could lead in turn to some corporate assets being stranded and removed from balance sheets as they become too risky to be used by firms. Evolutions in Non-Financial Reporting (NFR) and Comprehensive Accounting (CA) therefore appear central to fulfil the transformative potential of the corporate world. A better understanding of the existing models, approaches and possible innovations is needed to assess how much these tools can actually contribute to the global ecological transition in the French case.

Objectives, working hypothesis and report organisation

The objectives of study 20-0720/1A as set in the specifications are:

- *To identify the actual potential to foster corporate ecological and social transformation of NFR and CA: what are the operational realities associated with these notions?*
- *To contribute to the changing governance of corporate stakeholders.*
- *To show how to articulate under the notion of CSR the financial and non-financial data and assess their respective contribution to decision-making.*
- *To help promote greater cooperation between the corporate world, local communities, governments and society as a whole.*

de REF que sont les *objectifs de développement durable*, la *théorie des parties prenantes* et la notion de *richesse élargie*.

Ces notions créent pour l'entreprise à la fois une responsabilité dans la gestion d'un panel plus large de ressources et d'enjeux, et des opportunités d'élargissement de sa proposition de valeur par l'identification et la mobilisation de ces mêmes ressources. Ces évolutions supposent cependant que l'entreprise se questionne sur son périmètre, sa gouvernance, ses impacts et ses dépendances d'une façon plus complète : elle met alors en place des démarches de comptabilité et de rapportage autour de ces nouveaux enjeux qui se formalisent aujourd'hui au sein des démarches de CEF et de REF.

Du fait du caractère systémique de ces démarches pour l'entreprise, nous avons proposé l'hypothèse de travail suivante : **il existe une relation directe entre la maturité des démarches de CEF et de REF d'une entreprise et sa contribution à un développement durable.**

Cette hypothèse est testée au sein des deux volets suivants :

- **Le volet portant sur le REF** reprend l'état de la réglementation et des pratiques de rapportage en Europe et en France, dressant un premier bilan de la littérature sur les démarches existantes. Il se poursuit par l'analyse de 6 rapports extra-financiers d'entreprises françaises, afin d'évaluer leur maturité au travers de la démarche de rapportage proposée. Les observations réalisées nous permettent de proposer un état du rapportage à date (réglementaire et démarches acteurs) avant de présenter les évolutions probables et les principaux points de dissension.
- **Le dernier volet portant sur la CEF** suit la même logique. Après une proposition de définition de la CEF et d'identification de ses éléments constitutifs, les principaux modèles existants en France sont analysés suivant la grille d'analyse élaborée pour l'étude. Le volet est conclu par une évaluation des principales controverses actuelles autour de la mise en œuvre des CEF et propose des éléments quant à l'usage et à l'évolution des modèles à moyen terme.

Au sein de ces trois volets, notre contribution s'articule autour de 3 apports :

- **Un effort de définition et de caractérisation** du REF et de la CEF, avec une mise en contexte européen et français de ces notions
- **Une analyse** basée sur un cadre méthodologique ad hoc de démarches de REF et des modèles de CEF recensés dans le contexte français
- **Une synthèse des controverses et points de discussion** autour du REF et de la CEF, ouvrant sur des perspectives d'évolution pour les deux formats

Exposé des principaux résultats obtenus

Sur le Rapportage Extra-Financier (REF) :

L'analyse des démarches de rapportage a été réalisée selon 4 critères, 2 étant associés aux enjeux stratégiques et 2 aux enjeux opérationnels :

- La transformation du modèle d'affaires mise en avant
- Le périmètre de responsabilité pris par l'entreprise
- L'intégration des différents enjeux aux indicateurs financiers et opérationnels
- La cohérence entre l'ambition affichée et la robustesse de la démarche de rapportage

To help the reader to fully grasp the many concepts and paradigm that underline NFR and CA, the report is structured in 3 parts. **A first introductory part** reviews the conceptual foundations of NFR and CA, most notably the framework of the Sustainable Development Goals (SDGs), stakeholders theory and the notion of comprehensive wealth.

Meshed together, these concepts create a new responsibility for the company, around the management of a broader set of resources and challenges. As the same time, new opportunities of value creation can emerge from the identification of these new resources and challenges. Companies are expected to investigate the right scope of responsibility, their governance, impacts and dependences in a much more thorough and documented way. It is in this context that CA as a way to organise data and NFR as a way to engage stakeholder make sense for companies.

Our working hypothesis is based on the systemic challenge that these evolutions represent for companies. We postulate that **there is a direct relationship between the maturity of NFR and CA approach in a given company and its contribution to a sustainable development pattern.**

This assumption is tested in the 2 remaining parts:

- **Part 2 investigates NFR**, first reviewing existing regulation and practices in Europe and in France. The core of the analysis is centred on 6 CSR/Non-Financial reports from various French companies, assessing their maturity through the elements presented in the reports. Based on these documents and analysis, we offer a state of reporting initiatives to date (regulatory demands and practices) before discussing likely evolutions and main bones of contention.
- **Part 3 investigates CA**, following the same organisation. We first offer elements to define CA through observation of common elements in existing approaches. The main existing CA approaches in France are then surveyed and assessed. The presentation ends with a discussion on the existing controversies surrounding the operational implementation of CA, offering some insights regarding the use and evolution of models in the medium term.

Our contribution through each part is therefore threefold:

- **An effort to define and characterise NFR and CA**, contrasting European and French experiences
- **An analysis of NFR and CA approaches**, based on an ad hoc analytical framework at the European and French levels for NFR, centred on France for CA
- **A synthesis of existing controversies and issues** surrounding NFR and CA, leading to some perspective on the likely evolutions of both approaches

Main Results

On Non-Financial Reporting (NFR):

The analysis of NFR approaches has been conducted following 4 criteria, 2 associated with strategic challenges, 2 associated with operational ones:

- The business model transformation reported
- The scope of responsibility reported by the entity
- The consistency between identified challenges and selected financial and operational indicators
- The consistency between the ambition displayed and the robustness of the reporting approach

Pour chaque critère un score de 1 à 4 est proposé, afin d'arriver à un visuel de type radar qui permet de situer la maturité de la démarche de rapportage étudiée (Figure 1).

For each criteria, the NFR approach is scored from 1 to 4. Results are then displayed on a radar for a visual representation of entity maturity (Figure 1).

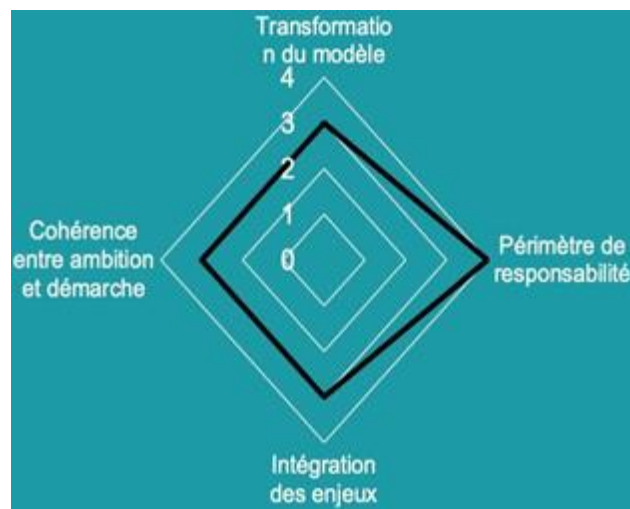


Figure 1 : Résultat pour la démarche de Rapportage de Kering (RECORD, 2022)
Figure 1: Results for the reporting methodology followed by Kering (RECORD, 2022)

Sur la Comptabilité Extra-Financière (CEF) :

L'analyse des démarches de comptabilité a été réalisée selon 9 critères, 2 étant associés aux enjeux stratégiques, 2 aux enjeux opérationnels et 5 à la validité de la méthode :

- La transformation du modèle d'affaires mise en avant
- L'intégration des enjeux des parties prenantes
- Le niveau d'intégration des données financières et extra-financières
- La présence d'indicateurs quantitatifs individuels par enjeu
- La qualité de la documentation de la méthode
- La complexité de mise en œuvre de la méthode
- La comparabilité des résultats entre deux mises en œuvre de la méthode
- La granularité des résultats entre différents niveaux d'agrégation
- La fiabilité des résultats/comptes produits par la méthode

Pour chaque critère un score de 1 à 4 est proposé afin d'arriver à un visuel de type radar qui représente une appréciation multicritère de la méthode (Figure 2). Au vu de la diversité des méthodes, un score unique ne permettrait pas de véritable comparaison.

On Comprehensive Accounting (CA):

The analysis of CA approaches has been conducted based on 9 criteria, 2 associated with strategic aspects, 2 associated with operational aspects and 5 with robustness and overall validity:

- Business model transformation
- Stakeholders integration
- Level of financial and non-financial data joint integration
- Existence of quantitative indicators for each item
- Quality of methodological guidelines
- Ease of implementation
- Results comparability between implementations of the method
- Results granularity across aggregation levels (firm, site, process)
- Reliability of results

Each criterion is ranked from 1 to 4 (lower to best mark) and presented in a multicriteria radar-type visualisation (Figure 2). As the methods surveyed are rather diverse, a single score would not result in a meaningful comparison.

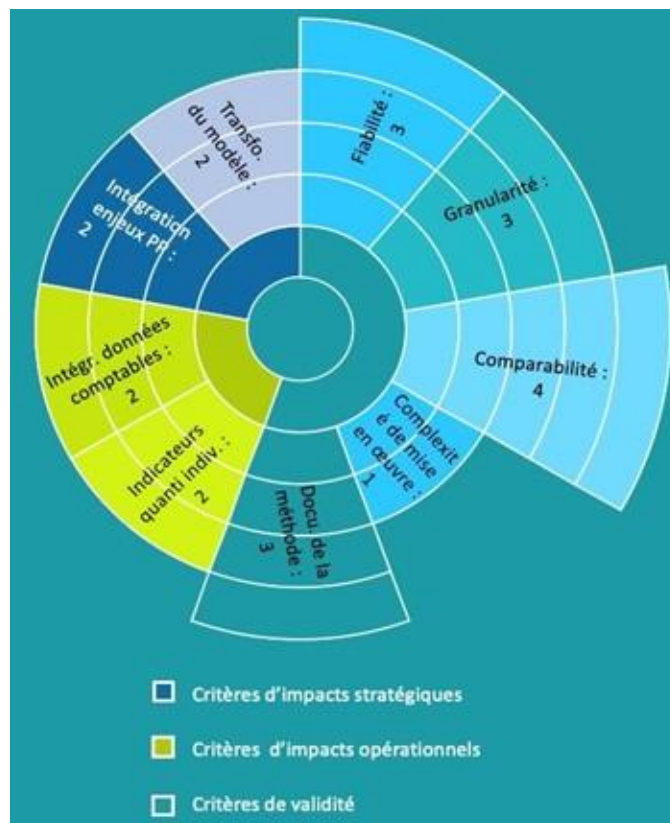


Figure 2 : Résultat pour la méthode ABCV (RECORD, 2022)
 Figure 2: Results for the ABCV method (RECORD, 2022)

Analyse et commentaire

Sur le Rapportage Extra-Financier (REF) :

Le renforcement du REF annoncé par le projet de CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) questionne aujourd'hui **son utilité et son efficacité**, du fait du coût de production de l'information (indicateurs clefs de performance, données qualitatives, etc.). Le REF est une démarche de gestion consensuelle des enjeux écologiques et sociaux (De Cambourg, 2019) et ne peut donc **pas se concevoir sans un consensus politique et des dispositions institutionnelles** (marchés, réglementations, etc.) pour accompagner les acteurs dans leurs feuilles de route liées à ces indicateurs.

La finalité du REF est également en question, dans la mesure où 3 finalités peuvent être identifiées pour la démarche :

- **Un REF principalement destiné aux acteurs financiers**, afin de mieux évaluer les risques pris par les entreprises et donc de rendre plus optimale l'allocation des fonds aux acteurs économiques par une meilleure estimation de la « valeur réelle » des modèles d'affaires proposés.
- **Un REF orienté vers la communication de l'insoutenable actuelle des entreprises**, dans une perspective d'amélioration de la gestion opérationnelle et de communication avec l'ensemble des parties prenantes.
- **Un REF marquant la transformation des modèles d'affaires**, axé sur la communication de bonnes pratiques et la construction de liens avec les parties prenantes pour faire l'économie durable de demain.

Si ces trois finalités peuvent apparaître complémentaires ou séquentielles, elles créent à court-moyen terme de fortes divergences et dissonances dans le format des rapports proposés. La CSRD acte ainsi pour de nombreux acteurs la

Comment and analysis

On Non-Financial Reporting (NFR):

*The promise of an increasingly stringent NFR contained in the CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) project calls into question its **potency and relevance**. Information production for NFR is costly (key performance indicators, qualitative data, etc.). As NFR is a consensual approach to the management of ecological and social challenges (De Cambourg, 2019), it cannot stand without a **political consensus and institutional mechanisms** (markets, regulations, etc.) to support it and direct stakeholders on the action plans behind the performance indicators.*

The very aim of NFR is called into question as 3 possible ends can be identified for the information produced:

- **NFR targeting financial stakeholders**, designed to help them assess companies risk taking and improve the allocation of funds. Better information on a more comprehensive assessment of the value creation and destruction of firms should lead to a more optimal allocation of capital.
- **NFR designed to accurately describe the current state of unsustainability** of the firm, so as to improve the operational management of the firm and communication with its stakeholders.
- **NFR describing the transformation of the business model**, centred on potentially transferable best practices and the network of stakeholders needed for the company to build a more sustainable economy.

While these 3 aims may seem sequential or complementary at first, they can lead to short-medium term discrepancies

primauté des besoins des acteurs financiers et la dépendance du politique à la pression exercée par ces acteurs pour remplir ses propres obligations en termes de transition écologique et sociale.

La production des indicateurs clefs de performance (ICP) doit elle aussi être encadrée, par la production d'indicateurs globaux mais aussi sectoriels pour guider la transformation des acteurs dans les volets opérationnels. Une uniformisation globale des pratiques poussée à l'extrême pourrait s'avérer contre-productive, avec en ligne de mire la consécration de métriques similaires à la tonne/équivalent CO2 pour des problématiques non adaptées à ce format.

Finalement, **la mise en œuvre opérationnelle du REF pose question**, du fait de la mise en place d'un point d'accès unique aux données et de l'exigence d'audit dans le cadre la CSRD. Si ces dispositions sont compréhensibles dans l'intérêt de la qualité de l'information produite et du sérieux de la démarche, elles interrogent sur le rôle donné aux Organisme Tiers Indépendants (OTI) dans la gestion de l'entreprise. Un équilibre est à trouver entre montée en compétences des fonctions comptables et administratives internes sur les enjeux écologiques et sociaux, et recours à des spécialistes externes pour la collecte, le suivi et le traitement des données du REF.

Sur la Comptabilité Extra-Financière (CEF) :

Nous avons identifié 7 controverses qui doivent être dépassées pour un usage plus important des CEF (Figure 3), certaines étant plus conceptuelles et liées aux méthodes, d'autres étant plus opérationnelles et liées à leur déploiement.

and dissonance in the reports that are published today. CSRD is perceived as **focusing on the need of financial stakeholders first**, stressing the reliance of governments on these actors to meet their own social and ecological transition goals.

The production of Key Performance Indicators (KPI) should also be better regulated, divided into global and sectorial KPI to help design the operational steps of the necessary transition. Excessive uniformization of practices could prove counterproductive, leading to the sacralisation of metrics similar to the ton of CO2 equivalent for issues that cannot be proxied using single measures.

*Concurrently, the **operational implementation of NFR raises many issues** associated with the unique data hub and the auditing requirement included in the CSRD. Although these requirements make sense to improve the quality of the data collected and the robustness of the reporting, they call into question the say held by the "independent third parties" in company management. A balance needs to be found between fostering internal and accountancy skills on the one hand and use of external expertise on the other hand if NFR is to genuinely help companies to reach sustainability through data collection, tracking and management.*

On Comprehensive Accounting (CA):

We identify 7 controversies that need sorting out to develop the use of CA (Figure 3). Some of these are more conceptual, emerging from the methodologies, some are more operational and associated with the conditions of implementation.

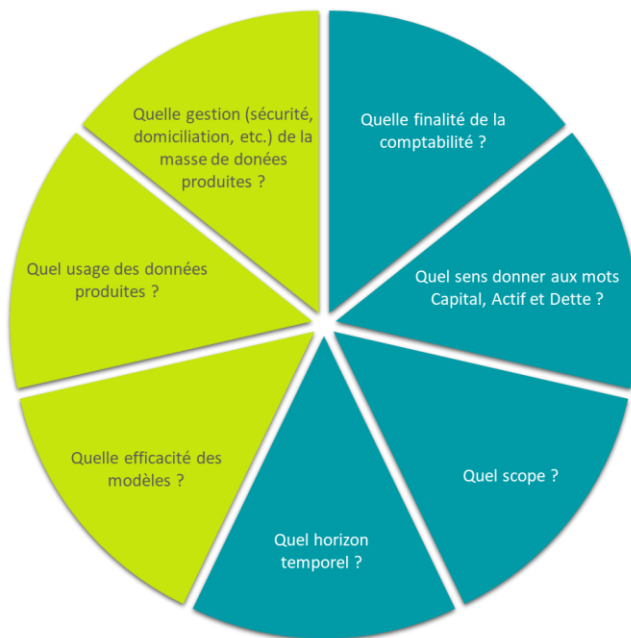


Figure 3 : Les 7 controverses actuelles entourant les modèles de CEF (RECORD, 2022)
Figure 3: Les 7 controverses actuelles entourant les modèles de CEF (RECORD, 2022)

Les débats les plus intenses concernent la finalité des CEF : doit-elle être prescriptive (donner une information qui « impose » certaines actions) ou descriptive (décrire « objectivement » l'insoutenable des acteurs) ? La réponse à cette question conditionne l'usage de valeurs tutélaires,

The most heated debates revolve around the very aim of CA. Should CA be prescriptive (producing an information that leads to "compulsory" remediation actions) or descriptive (stating "objectively" unsustainability)? The direction taken here determines whether globally defined

définies globalement, et de valeurs issues d'études normées ou non réalisées à l'échelle des sites. Les notions de capital, d'actif et de dette interrogent également la finalité de la comptabilité, entre obligation de remise à l'état d'origine des ressources mobilisées et logique de développement de ces ressources perçues comme des sources de valeur.

La question du périmètre spatial et de responsabilité marque également une opposition entre des approches plus globales des impacts et des coûts estimés basés sur des modélisations (Analyse du Cycle de Vie notamment) et des valorisations basées sur des coûts estimés via une étude directe par projet / entreprise. L'horizon temporel retenu, en lien avec la durée de vie des produits et des impacts n'est généralement pas spécifié entraînant de potentielles disparités dans la nature des impacts et des valeurs proposées.

Quelles que soient les évolutions méthodologiques des CEF, il apparaît clairement que l'évolution de la réglementation va avoir un puissant effet normalisateur et aboutira rapidement à l'adoption d'un standard de CEF orienté vers la production de l'information requise par les tiers, notamment financiers. Des méthodes plus expérimentales et complètes vont perdurer, mais elles seront principalement déployées par les acteurs les plus avancés et/ou ayant une taille critique et des besoins particuliers.

Comme pour le REF, il y a donc un risque réel que les CEF deviennent un instrument à usage externe, distancé des enjeux internes (surtout opérationnels) de l'entreprise et de son contexte territorial. Les CEF doivent donc continuer leur développement afin que des modèles orientés vers cette gestion opérationnelle puissent être développés et coexister avec les modèles orientés vers le rapportage. Une architecture modulaire apparaît ici particulièrement pertinente. Finalement, les CEF dépendent d'une intégration scientifiquement rigoureuse des modélisations quantitatives des enjeux et ne pourront se développer qu'avec la mise en avant de résultats clairs et quantifiés quant à la nature des pressions et impacts que les entreprises font peser sur les milieux et la société. Certains enjeux ne pourront donc pas être intégrés de façon robuste aux CEF à court terme, mais peuvent déjà figurer dans les thématiques à suivre.

Conclusions

En 2021, le Rapportage Extra-Financier a passé une étape supplémentaire dans la dynamique d'évolution vers un rapportage intégré avec le projet de Directive CSRD porté par la commission Européenne. Dans le cadre français, les acteurs les plus importants ont déjà fait évoluer leur rapportage du fait de la mise en place de la DPEF, ce qui a permis la publication de nombreuses données pour évaluer l'insoutenable de ces acteurs et le partage de bonnes pratiques. Malgré ces évolutions positives, l'exercice est toujours jugé coûteux, contraignant et son efficacité en tant qu'élément déclencheur de contribution à la transition écologique interroge. Un décalage est souvent perçu entre l'information demandée et le rapportage des actions considérées comme véritablement transformatrices.

L'information des acteurs financiers, la documentation de l'insoutenable des modèles d'affaires et la présentation des leviers de création de valeur durable sont trois objectifs différents pour le REF. L'amalgame de ces finalités en un seul document nuit à la lisibilité de l'ensemble et les indicateurs clés de performance proposés ne sont pas adaptés à l'ensemble des acteurs. Le risque d'une publication servant exclusivement les acteurs financiers est mis en avant par de nombreux acteurs et pourrait à terme compromettre la

values such as shadow prices or meta-analysis averages should be used against site and firm-specific study-based values. Definitions of capital, asset and debt are also critical in defining the aim of CA, between restoration of natural and social resources used by the firm and value creation based on these same resources.

Interrogating the spatial and responsibility scope for each firm creates a similar gap between global approaches inferring costs from models (such as Life Cycle Analysis, LCA) and valuation studies conducted directly using firm level data and context. In both cases, the time horizon used is not specified and not put in line with the product(s) lifetime(s), generating potential discrepancies between the nature of impacts and the valuation displayed.

Whatever the methodological changes in CA, regulation will play a defining role. This should lead to the adoption of standards for CA orientated towards the production of information for stakeholders, notably financial ones. Some, more comprehensive and experimental, should endure, but their use will in all likelihood stay confined to more advanced actors and/or actors of a large enough size with specific needs.

As is the case for NFR, there is a real risk for CA to become an instrument for external use, decreasingly related to internal needs and issues (especially operational ones) and the territorial context of the company. CA development ought to continue, so that models orientated towards operational management can emerge next to the reporting ones. A more modular architecture for the components of CA could be relevant, to cater to every need. Finally, CA relies on a scientifically rigorous integration of the models identifying and quantifying the challenges accounted for. Their methodological development cannot go beyond the advancement of other disciplines producing clear and quantified results regarding the nature of impacts from companies on ecosystems or societies. Hence, some challenges cannot be robustly integrated into CA in the short run, even though they can be mentioned in the items of interest.

Conclusions

In 2021, NFR took another step towards integrated reporting through the CSRD project of the European Commission. In the French context, some key players have already improved their reporting to comply with the DPEF, which led to the publication of an extensive dataset to assess unsustainability and share best practices. Despite these welcome evolutions, NFR is still considered too costly, restrictive and the jury is out on whether or not publishing reports actually triggers useful contributions to ecological transition. Most companies see a gap between reporting requirements and actions that actually make an ecological or social difference.

Providing relevant information to financial actors, documenting unsustainability of business models and offering insights on sustainable value creation are three different aims for NFR. Mixing them to produce a single document decreases the relevance for all, and leads the regulator to demand KPI that are not suited for all needs. The tendency to focus NFR on the needs of financial actors will get stronger and could in time compromise the ability of NFR to accurately describe the operational reality of the company.

capacité du REF à refléter la réalité opérationnelle des entreprises qui le réalise.

La notion de Comptabilité Extra-Financière (CEF) recouvre aujourd'hui des pratiques très différentes. Certaines méthodes visent à accompagner les entreprises dans une perspective d'anticipation réglementaire, d'autres vont jusqu'à accompagner un changement du modèle d'affaires. Ces finalités différentes **nuisent à la lisibilité des méthodes** et obscurcissent encore aujourd'hui les choix méthodologiques fait et restant à faire par les porteurs de méthodes.

Il n'en reste pas moins que les **données mobilisées et les cadres méthodologiques sont proches**, se différenciant par le rôle laissé à la discrétion du chef d'entreprise et du management et par la répartition entre données externes apportées à l'entreprise et données collectées ponctuellement ou périodiquement. **Le choix d'une méthode implique donc un choix normatif** qui n'est pas toujours perçu par les acteurs qui les mettent en œuvre.

Le rôle que tiendra la CEF dans les années à venir **dépendra largement de l'évolution du contexte institutionnel**, tant réglementaire (prescription d'une méthode, rapportage) qu'en termes de mécanismes collectifs avec lesquels les données de la CEF auront à interagir (marchés de droits, réglementations, etc.). Les méthodes répondant au plus près à ces enjeux paraissent donc plus adaptées pour les acteurs économiques, les développements les plus en rupture ne paraissant pas pour le moment en phase avec le contexte institutionnel.

Le REF comme la CEF apparaissent donc **nécessaires pour faire émerger des modèles d'affaires durables**, mais dans leur forme actuelle **ils ne permettent pas encore aux entreprises d'aller d'un diagnostic d'insoutenabilité vers une organisation soutenable** par rapport aux enjeux écologiques et sociaux. Il apparaît donc nécessaire de faire encore évoluer les modèles en interaction avec le contexte institutionnel pour en faire de véritables leviers de transformation pour les acteurs.

*CA on the other hand describes a wide variety of practices. Some methods offer to help companies to meet regulatory demands, other offer to help redefining the business model. These diverging ambitions **make it hard for companies to create expectations regarding CA methods**. They can also confuse the methodological debates and blur the choices needed to bring methods to maturity and operational use.*

*It is however important to note that the methodological frameworks and the data they require are quite close. They mostly diverge in the room for manoeuvre given to the company head and management and in their preference for external modelling data as opposed to periodically collected internal data. **Choosing one method over the other is therefore a normative choice** from the experimenting company, a choice not always perceived as such.*

*The role devoted to CA in the coming years will **largely depend on the evolution of the institutional context**, both regulatory (prescription over methods, reporting) and in terms of collective mechanisms interacting with CA data (Cap and Trade markets, regulations, etc.). The methods that follow these evolutions more closely seem best suited for economic stakeholders, the more cutting hedge approaches looking less synchronised with the institutional demands so far.*

*Both NFR and CA are a necessity to create sustainable business models, although **they do not allow companies to go from an unsustainability diagnosis to a sustainable organisation** in their current form. Potential contributors, they cannot even together leverage a whole economy towards a socially and ecologically sustainable state. Further methodological evolutions are therefore warranted, in close coordination with institutional developments and innovations to create real transformation opportunities that companies could then seize to reform.*